

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 15/07/2021

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E) POUR LA FORMULATION DE LA NOTE CONCEPTUELLE, SELON LE CANEVA DU FEM, DU PROJET RELATIF À LA GESTION DURABLE ET INCLUSIVE DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE GRAND-BÉRÉBY EN CÔTE D'IVOIRE.

Numéro du projet : CIV10- 00124957 – Projet Appui au développement de l'Economie bleue.

Durée du contrat/services (si applicable) : La durée de la mission sera de 45 jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport.

Les offres devront être soumises avec la mention :

« Recrutement d'un (e) consultant(e) national(e) pour la formulation de la note conceptuelle, selon le canevas du FEM, du projet relatif à la gestion durable et inclusive de l'Aire Marine Protégée de Grand-Béréby en Côte d'Ivoire. ».

Par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org ou physiquement à l'adresse indiquée ci-dessous :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01, COTE D'IVOIRE

Les offres placées sous plis scellés distincts devront nous parvenir au plus tard le 30 Juillet 2021 à 13h00 et comprendront :

- Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail
- Une proposition financière,

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, ou dans deux dossiers distincts par mail, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (50 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

Le/la Candidat.e techniquement qualifié.e. ayant soumis de l'offre financière la moins disante sera retenu.e.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant.e. s / Secteur				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique - Formulaire 1		Points maximum	Consultant.e. s / Secteur				
			A	B	C	D	E
Expertise du/de la consultant.e							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en économie bleue et biodiversité	10					
1.3	Expérience professionnelle d'au moins 5 dans la formulation et la mise en œuvre de projets en matière d'économie bleue notamment sur les aspects relatifs à la diversité biologique marine et côtière et expérience d'au moins 3 ans dans la formulation de Notes Conceptuelles de projet du FEM (Project Identification Form : PIF) ainsi que de documents de projets FEM	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
Total 1		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Points maximum	Consultant.e. s / Secteur				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
Total 2		10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Points maximum	Consultant.e. s / Secteur				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et d'évaluation pertinent ?	10					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
Total 3		50					



Recrutement d'un (e) consultant(e) national(e) pour la formulation de la note conceptuelle, selon le canevas du FEM, du projet relatif à la gestion durable et inclusive de l'Aire Marine Protégée de Grand-Béréby en Côte d'Ivoire.

- **CONTEXTE**

La Côte d'Ivoire affiche depuis 2012 un taux de croissance compris entre 8 et 9 % par an. Premier producteur mondial de cacao, le pays est aussi la première place financière de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine. Malgré cela, la Côte d'Ivoire n'a pas encore laissé derrière elle tous les maux qui l'assaillent depuis plusieurs décennies. Elle doit encore faire d'importants efforts pour une croissance économique plus inclusive, la réduction des inégalités sociales et parvenir à endiguer la pauvreté et le sous-emploi.

Selon la Banque Mondiale, les défis auxquels la Côte d'Ivoire est confrontée (l'enjeu démographique, l'éducation et la formation, la durabilité environnementale, etc.) pourraient être surmontés grâce à l'immense potentiel dont dispose ce pays. Dans cette perspective, la Côte d'Ivoire s'attache à créer les conditions d'une transformation économique et sociale durable, en menant à bien tous les chantiers prioritaires inscrits au Plan National de Développement (PND 2021 - 2020). Si l'agriculture demeure un moteur important de la croissance, les cultures de rente traditionnelles doivent être revisitées et les anciens modes de production optimisés afin que la jeunesse puisse exploiter le potentiel vert du pays. Parallèlement, le pays se tourne vers l'économie bleue, secteur sur lequel le gouvernement ivoirien entend s'appuyer pour optimiser sa dynamique de développement. En effet, l'économie verte et l'économie bleue, représentent les grands vecteurs de transition du pays, le développement durable étant devenu une priorité de la Côte d'Ivoire.

La Côte d'Ivoire a élaboré en 2018 sa stratégie nationale de développement de l'économie bleue. Toutefois, une politique de développement bleue n'est pas sans conséquence sur l'équilibre des écosystèmes. En effet, si le développement de l'économie bleue est indispensable aux pays qui disposent d'une façade maritime afin d'en tirer profit (activités marines traditionnelles mais aussi, et surtout, activités innovantes dans le secteur des biotechnologies marines, des énergies renouvelables en mer, de l'exploitation des minerais rares sous-marins, de la pharmacie et de la cosmétique, ...), les modèles d'exploitation doivent être impérativement durables et résilients. En effet, le milieu marin est un patrimoine précieux qu'il convient de protéger et de préserver. Ainsi, outre une bonne planification spatiale maritime, il importe dans le cadre de l'économie bleue, de veiller à préserver la diversité biologique de la mer, à en garantir la propreté et le bon état sanitaire (de manière à prévenir les atteintes aux écosystèmes) afin d'en conserver tout le dynamisme et tout le potentiel de productivité.

La zone côtière de la Côte d'Ivoire est parsemée d'une riche diversité de flore et de faune. Les eaux côtières abritent des espèces menacées, notamment des tortues marines, des mammifères (dont les dauphins, les baleines, les marsouins), des cétacés côtiers, des oiseaux migrateurs et le lamantin d'Afrique de l'Ouest. Le pays ne dispose pas de surfaces protégées incluant spécifiquement la mer, ses habitats et sa riche biodiversité. Il existe en Côte d'Ivoire des sites protégés désignés reconnus au niveau international et national, bien que la zone côtière soit limitée à trois parcs nationaux. Le Parc National d'Azagny (19.400 ha de protection totale et 2.400 ha de zone tampon) est le seul site protégé dans la zone côtière et est situé dans la zone de la lagune de Grand-Lahou. Il est réputé pour ses éléphants et ses buffles, tandis que le marais et les mangroves offrent un habitat aux lamantins et à un petit nombre de crocodiles. La ville de Grand-Bassam fait partie des sites du patrimoine culturel mondial. Le Parc national Ehotilés (550 ha) est également situé dans la zone côtière. Le second, dont la valeur historique et archéologique est reconnue dans le monde entier, est indispensable d'un point de vue écologique pour la structure écologique principale du pays.

Cependant, ces écosystèmes marins et côtiers sont menacés. Les mangroves sont fortement exploitées pour les usages traditionnels de fourniture de poteaux pour l'industrie du bâtiment, pour le bois de chauffage, y compris la production de charbon de bois, le fumage de poissons et de crevettes et pour le marché local. Dans la région de Grand-Lahou, on constate une réduction notable de la couverture de mangrove en raison de la surexploitation, bien qu'aucune donnée ne soit disponible en raison du manque de surveillance. Le défrichement de l'habitat des mangroves peut entraîner une perte de productivité et une diminution des captures de la pêche.

Face à ce défi de dégradation des écosystèmes marins et côtiers et de diminution des stocks de poissons, le pays a créé sa toute première Aire Marine Protégée (AMP) en décembre 2020 afin de renforcer les mesures de conservation des ressources halieutiques et d'assurer une gestion durable des écosystèmes marins et côtiers. Cette AMP a été créée dans la zone de Grand-Béréby, située dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, avec une superficie de 2 597,78 km². Dans cette AMP, les populations locales sont fortement dépendantes des activités de pêche, avec toute une chaîne de valeur allant de la capture du poisson, à sa conservation et sa commercialisation. Cependant, cette activité essentiellement traditionnelle est pratiquée de manière anarchique, ne respectant pas toutes les exigences d'une pêche " responsable " et " durable ". En outre, certaines populations locales se nourrissent de tortues marines et de leurs œufs, compromettant ainsi la survie de ces espèces. Outre les cultures de rente (cacao, caoutchouc et palmier à huile), qui appartiennent principalement à des entreprises agroalimentaires, les communautés locales ont des activités agricoles à petite échelle dominées par l'agriculture familiale de subsistance (à base de manioc, de choux, de haricots, etc.).

Par ailleurs, la zone étant très active sur le plan touristique, l'arrivée de la pandémie de COVID-19 a fortement modifié les activités économiques et le niveau de vie des populations qui dépendent fortement de ce secteur. L'évaluation de l'impact du COVID-19 sur les agrégats économiques montre une baisse de plus de 82% du chiffre d'affaires des unités de production informelles en mars 2020 par rapport à mars 2019 ; l'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique reste la faiblesse de la demande des clients (53,4%) ; cette situation affecte les activités touristiques liées à la nature, conduites par les communautés riveraines de l'AMP.

Au regard de ce qui précède, il est impératif pour le gouvernement d'investir au plus vite dans la relance économique pour atténuer l'impact de la pandémie et renforcer la résilience des communautés riveraines de l'AMP-GB, tout en œuvrant pour la conservation de la biodiversité et le développement des services écosystémiques marins et des chaînes de valeur vertes et bleues, qui sont de véritables enjeux. C'est dans ce contexte que le lance le recrutement d'un.e consultant.e national.e pour l'élaboration d'une note conceptuelle selon le format du FEM (Project Identification Form : **PIF**) pour soumission au Secrétariat du FEM.

- **CHAMPS DES TRAVAUX**

Sous la responsabilité du Représentant Résident Adjoint/Programme du PNUD, la supervision du Spécialiste Programme Développement Durable Inclusif, en étroite collaboration avec l'ONU-Environnement, le Secrétariat Permanent du Comité Interministériel de l'Action de l'Etat en Mer (SEPCIM-AEM), le Point Focal National de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique le/la consultant(e) devra :

- Entreprendre des consultations avec les acteurs et Ministères sectoriels concernés pour identifier les défis liés à la protection de l'AMP, zone marine et côtière reconnue comme particulièrement importante pour la conservation de la biodiversité en Côte d'Ivoire et cela, dans la perspective de la promotion de l'économie bleue ;
- Elaborer (en anglais) la note conceptuelle de projet dans le format du FEM (Project Identification Form ou PIF) sur la thématique concernée et en cohérence avec les orientations de la programmation du FEM7 ;
- Contribuer à mobiliser les cofinancements nécessaires auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi que des autres fonds verticaux ;
- Consolider la note conceptuelle (PIF) sur la base des différentes observations et commentaires en vue de sa soumission au Secrétariat du FEM pour l'approbation finale.

- **RESULTATS ATTENDUS**

Le récapitulatif ci-dessous indique les résultats attendus nécessaires au paiement des honoraires du/de la consultant(e) :

- Le premier draft du PIF soumis à ONU-Environnement et ensuite au secrétariat du FEM ;
- Le rapport des actions initiées pour la mobilisation des cofinancements au projet FEM ;
- Le Draft Final du PIF soumis au FEM après la prise en compte des commentaires et observations éventuels.

- **METHODOLOGIE**

Le/la consultant(e) national(e) établira un chronogramme de travail validé par le Spécialiste Programme Développement Durable Inclusif en étroite collaboration avec l'ONU-Environnement, le Secrétariat Permanent du Comité Interministériel de l'Action de l'Etat en Mer (SEPCIM-AEM) et le Point Focal National de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

- **PRODUITS D'EVALUATION (PRESTATIONS)**

Au terme de l'évaluation, le/la consultant(e) mettra à disposition :

- Un plan de travail ;
- Premier draft du PIF, validé en liaison avec le Conseiller régional technique du PNUD en matière de biodiversité, soumis au secrétariat du FEM ;
- Le rapport des actions initiées pour la mobilisation des cofinancements au projet FEM ;
- Un draft final intégrant tous les commentaires et observations, resoumis au FEM pour approbation.

- **PAIEMENTS**

DELIVRABLES	Montant
Plan de travail validé et certifié	20%
Premier draft du PIF soumis au Secretariat du FEM après l'approbation technique de ONU-Environnement	30%
Premier draft du rapport des actions initiées pour la mobilisation des cofinancements au projet FEM	20%
Draft final du PIF approuvé par le Secrétariat du FEM et draft final de rapport des actions initiées pour la mobilisation des cofinancements au projet FEM	30%

- **ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL**

Le/la consultant(e) international(e) travaillera sous la supervision du Spécialiste Programme Développement Durable Inclusif.

- **DUREE DE LA MISSION**

La durée de la mission sera de 45 jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport.

- **LIEU D'AFFECTATION**

Le/la consultant(e) national(e) travaillera à Abidjan, avec des possibilités de mission de terrains sur la zone de AMP de Grand-Béréby.

- **QUALIFICATIONS ET COMPETENCES**

Le/la Consultant(e) devra :

- Avoir un diplôme de niveau minimum BAC+5 en environnement et/ou sciences de la terre et/ou en géographie ou tout autre domaine connexe ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 dans la formulation et la mise en œuvre de projets en matière d'économie bleue notamment sur les aspects relatifs à la diversité biologique marine et côtière ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans la formulation de Notes Conceptuelles de projet du FEM (Project Identification Form : PIF) ainsi que de documents de projets FEM ;
- Avoir une bonne connaissance du FEM et ses agences d'exécution et leurs politiques, programmes et opérations ;
- Avoir une connaissance des questions relatives aux accords multilatéraux en matière d'environnement (conventions de Rio) ;
- Avoir la capacité d'analyser des données et informations de diverses sources pour des recommandations pertinentes ;
- Avoir une grande capacité de communication orale et écrite.

- **LANGUES**

Une excellente maîtrise du français et de l'anglais est exigée.

- **PROPOSITION D'OFFRE FINANCIERE ET DELAI DE PAIEMENT**

L'offre financière du/de la Consultant(e) doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission, etc.

- **PRESENTATION DE L'OFFRE**

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

- a) **Le Curriculum Vitae (CV) or P11**, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références.
- b) **Une brève description de la méthodologie de travail** et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR
- c) **La proposition financière** indiquant le montant forfaitaire proposé par le/la soumissionnaire pour la conduite de la mission.

- **LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE**

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
01.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
02.	Plan de travail	10					
03.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

01 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en économie bleue et biodiversité	10					
1.3	Expérience professionnelle d'au moins 5 dans la formulation et la mise en œuvre de projets en matière d'économie bleue notamment sur les aspects relatifs à la diversité biologique marine et côtière et expérience d'au moins 3 ans dans la formulation de Notes Conceptuelles de projet du FEM (Project Identification Form : PIF) ainsi que de documents de projets FEM	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
		40					

02 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
		10					

03 -Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent?	5					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et d'évaluation pertinent ?	10					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
		50					

- **CRITERES DE SELECTION**

Le/la soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.e .

Détail des couts par élément :

Elements	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour la durée du Contrat
I. Coûts du Personnel			
Honoraires			
Assurance vie			
Assurance maladie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			